

EVALUATION

# QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES\* ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE L'OBJECTIF « OBTENTION D'UNE QUALIFICATION » ? [Dispositifs REGION FORMATION - VISA METIERS et AIF visant une qualification]

\*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation professionnelle continue en 2018 et interrogés 6 mois après leur formation

 **CARIFOREF**  
Pays de la Loire

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 Région  
**PAYS**  
de la  
**LOIRE**



**INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES**



Jun 2020



## Objectif 3

Obtenir une qualification : un rendement plus ou moins élevé selon les secteurs  
[REGION FORMATION – VISA METIERS ET AIF CIBLEES]

### Un public un peu moins qualifié et un peu plus éloigné de l'emploi

En 2018, près de 20 000 stagiaires sont entrés sur une formation dont l'objectif principal était d'obtenir une qualification en lien avec les besoins de l'économie. Ils représentent plus de 40 % des personnes ayant bénéficié d'une formation relevant de l'Offre de Formation Région et Pôle emploi en Pays de la Loire cette année-là.

Les stagiaires éligibles au PIC représentent un peu plus d'un stagiaire sur deux dans cet objectif (56 %). En comparaison, les stagiaires PIC sont moins d'un sur trois parmi les stagiaires visant la mise à jour de compétences et un peu moins d'un sur deux parmi ceux visant l'accès direct à l'emploi.

Le profil des 4 700 stagiaires entrés en formation en 2018 et ayant répondu à l'enquête, est plutôt situé sur les tranches d'âge « intermédiaires » de 26 à 49 ans (63 %) voire « jeunes » de moins de 26 ans (27 %). La part des seniors est assez faible comparée à d'autres formations comme celles visant la remise à niveau (Objectif 1) ou la mise à jour de compétences (Objectif 5), et la part des jeunes est plus faible que celle constatée parmi les formations visant la remise à niveau.

Les stagiaires visant l'obtention d'une qualification ont, à l'entrée en formation, un niveau de qualification plus faible que celui des actifs en emploi de la région<sup>1</sup>. En effet, plus de la moitié d'entre-eux est sans diplôme (25 %) ou avec un diplôme de niveau 4 (29 %) quand les actifs en emploi sont plus fréquemment soit sur un niveau 5 et plus (37 %) voire 4 (21 %) et assez peu sans diplôme (13 %).

Comparé à présent aux autres stagiaires de l'offre de formation, le niveau de qualification des stagiaires visant l'obtention d'une qualification n'est plus élevé que par rapport à celui des stagiaires visant la remise à niveau (Objectif 1).

Avant leur entrée en formation<sup>2</sup>, trois stagiaires sur quatre étaient sans emploi. Parmi eux, 43 % ont déclaré être sans emploi depuis moins de six mois, et 35 % depuis un an ou plus. Une part conséquente de stagiaires apparaît donc comme relativement éloignée du marché du travail. Toutefois les demandeurs d'emploi de longue durée sont moins présents parmi les stagiaires en formation puisqu'ils représentent 48 % des demandeurs d'emploi ligériens<sup>3</sup>.

### Une inscription de leur propre initiative et motivée avant tout par le retour à l'emploi

Les stagiaires entrent en formation de leur propre initiative (71 % des répondants), et ceci de façon plus fréquente que les autres stagiaires de l'ensemble de l'Offre de Formation Région et Pôle emploi (52 %). Les échanges avec leurs conseillers en insertion

professionnelle sont évoqués par 38 % des stagiaires.

Le premier motif d'inscription évoqué par les stagiaires est l'accès à l'emploi. Ainsi, six stagiaires sur dix répondent qu'ils se sont inscrits à cette formation pour faciliter leur

<sup>1</sup> Source : Insee, recensement de la population, 2016

<sup>2</sup> En réponse à la question « La semaine précédant votre entrée dans cette formation, quelle était votre situation ? »

<sup>3</sup> Source : Pôle emploi, mars 2019.

accès à l'emploi. Parmi les autres motifs cités par les stagiaires apparaissent aussi la volonté de se perfectionner ou d'acquérir des compétences spécifiques (53 % des répondants) et l'obtention d'un diplôme (44 % des répondants). Enfin, soulignons

également que pour certains stagiaires le souhait d'une reconversion professionnelle, par choix ou par contraintes personnelles peut aussi être un motif d'inscription à cette formation.

### Retrouver un rythme, acquérir de nouvelles compétences et élargir son réseau, des apports de la formation très appréciés

Les stagiaires qui visent l'obtention d'une qualification sont très satisfaits tant d'un point de vue global (87 %) que dans le détail qu'il s'agisse d'acquérir de nouvelles compétences (92 %) ou encore d'avoir eu à leur disposition du matériel adapté (76 %).

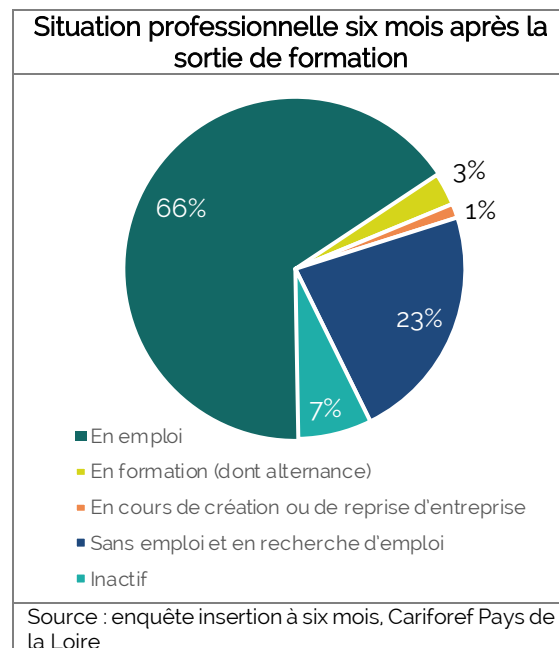
métier pour trois quarts d'entre-eux et parallèlement de se faire des contacts utiles sur le plan professionnel pour un peu moins de deux tiers des stagiaires.

Par ailleurs, la formation leur a également permis de prendre conscience des réalités du

Enfin, pour de nombreux stagiaires (84 % des répondants<sup>4</sup>), la formation les a aidés dans la reprise d'un rythme de vie régulier.

### Le domaine de formation : un fort effet de différenciation sur le retour à l'emploi

Six mois après être sorti d'une formation relevant de l'offre ligérienne de la Région ou de Pôle emploi, 66 % des stagiaires (ayant répondu à l'enquête) sont en situation d'emploi, 23 % sont sans emploi et à la recherche d'un emploi, 7 % sont inactifs<sup>5</sup>, 3 % sont en formation<sup>6</sup> et 1 % sont en cours de création ou de reprise d'une entreprise.



Concernant les stagiaires sans emploi six mois après leur sortie de formation, ils n'ont pas tous été à l'écart du marché du travail depuis la fin de leur formation, car parmi eux, un stagiaire sur deux déclare avoir occupé un emploi au cours de cette période. Dans ce cas-là, cet emploi a duré en moyenne entre un et trois mois, et dans plus d'un cas sur deux (53 %), cet emploi faisait partie de la même famille de métiers que la formation qu'avait suivi le stagiaire.

De nombreux facteurs jouent un rôle dans l'insertion en emploi <sup>7</sup>(âge, sexe, handicap...) Parmi ceux-ci, le niveau de qualification et l'ancienneté dans la recherche d'emploi qui

<sup>4</sup> 43 % des stagiaires interrogés ont répondu être concernés par cette question.

<sup>5</sup> Dont près de 90 % sont sans emploi mais ne recherche pas d'emploi

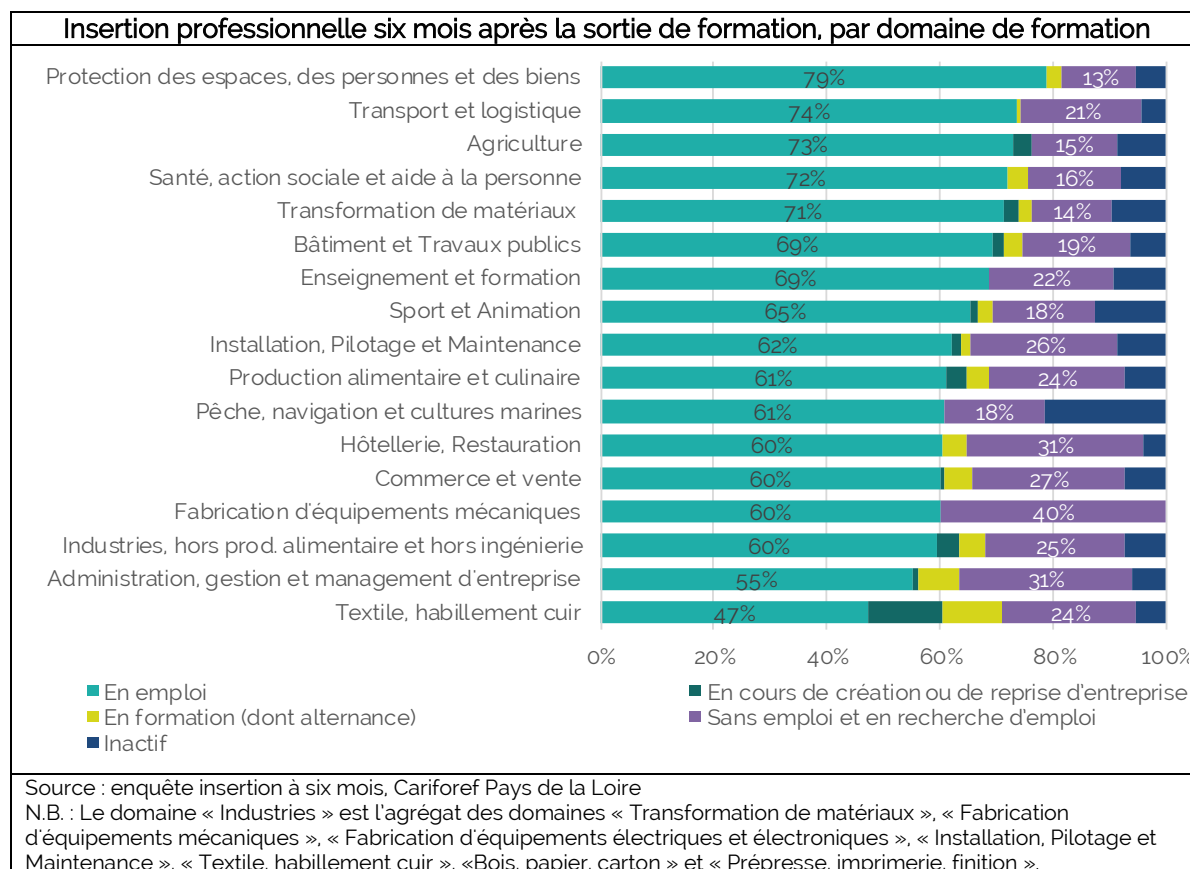
<sup>6</sup> Y compris l'alternance

<sup>7</sup> Cariforef Pays de la Loire, « Que deviennent les stagiaires entrés dans un dispositif de formation Région et Pôle emploi ? », Mars 2020, pages 10 à 14.

caractérise notamment le public PIC pour lequel on observe un taux d'accès à l'emploi (62 %) en deçà de celui observé pour le public non PIC (71 %). Cet écart entre ces deux publics se retrouve voire se renforce selon les domaines de formation, ce d'autant plus que le niveau de qualification exigé à l'entrée dans ce domaine est élevé<sup>8</sup>.

De fait, le domaine de formation de l'action suivie par le stagiaire demandeur d'emploi est également un facteur très différenciateur en termes de retour à l'emploi. Ainsi les domaines qui offrent les taux les plus élevés en termes d'insertion professionnelle sont : la « Protection des espaces, des personnes et des biens » (79%), le « Transport et logistique » (74 %), l'« Agriculture » (73 %) et la « Santé, action sociale et aide à la personne »

(72 %). À contrario, ceux qui présentent les taux les plus faibles sont : l'« Administration, gestion et management d'entreprise » (55 %), les « Industries » (60 %), le « Commerce et vente » (60 %), l'« Hôtellerie, Restauration » (60 %) et la « Pêche, navigation et cultures marines » (61 %). Pour les domaines industriels (hors production alimentaire et hors ingénierie), il peut exister de fortes disparités, entre des domaines comme la « Prépresse, imprimerie, finition » ou le « Textile, habillement, cuir » qui comptent moins d'un stagiaire formé sur deux en emploi six mois après, et les domaines de la « Fabrication d'équipements mécaniques », de l'« Installation, pilotage et maintenance » ou de la « Transformation de matériaux » dans lesquelles 60 à 70 % d'anciens stagiaires sont en emploi.



À noter que les stagiaires sans emploi ayant suivi une formation relevant d'un domaine

industriel déclarent comme principale difficulté pour trouver un emploi le fait qu'ils

<sup>8</sup> Ainsi, si seuls 52 % des stagiaires PIC sont en emploi six mois après être sortis d'une formation relevant du « Commerce et vente », ils sont 68 % parmi les autres stagiaires. De même, quand 70 % des stagiaires PIC sont

en emploi six mois après être sortis d'une formation relevant du « Transport et logistique », ils sont 83 % parmi les autres stagiaires.

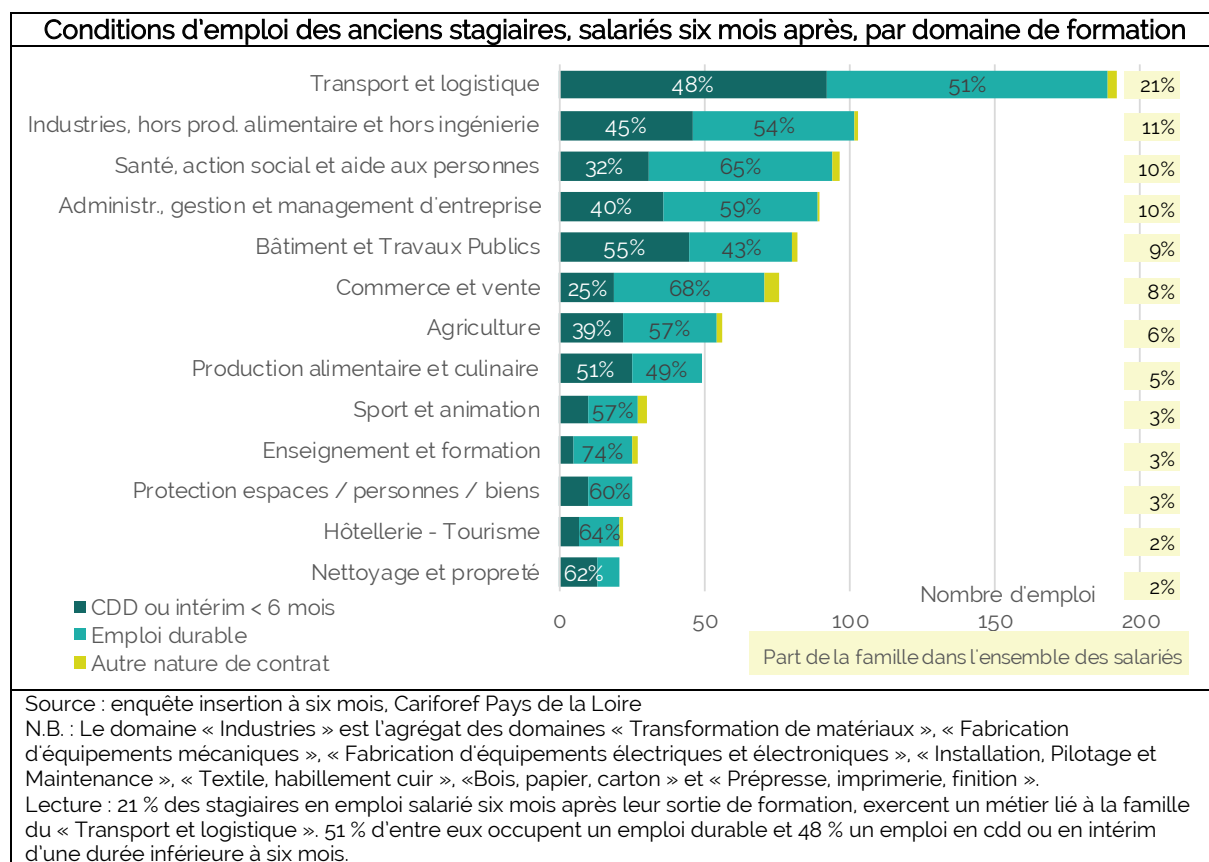
manquent d'expérience professionnelle sur le métier appris lors de cette formation.

### Cinq secteurs aux réalités d'emploi différentes

Transport et entreposage, industrie manufacturière, santé humaine et action sociale, commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, construction, voici la liste des cinq secteurs qui emploient 60 % des anciens stagiaires ayant répondu à l'enquête. Ces cinq mêmes secteurs regroupent également 60 % des salariés en Pays de la Loire<sup>9</sup>. Notons que la part des stagiaires en emploi dans l'industrie manufacturière est un peu plus faible que celle des salariés dans ce même secteur (18 % de stagiaires pour 21 % des salariés). À l'inverse, celle du transport et de l'entreposage est un peu plus élevée (13 % des stagiaires pour 7 % des salariés).

Les stagiaires en emploi occupent en très grande majorité (95 %) un emploi salarié et

parmi eux, 56 % ont été recrutés pour un emploi durable<sup>10</sup>. Les secteurs de l'enseignement (81 %) et du commerce (64 %) recourent plus souvent aux emplois durables qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs. Et à l'inverse, les secteurs de l'industrie manufacturière (53 %) et de la construction (50 %) recrutent plus souvent en CDD ou en intérim pour une durée inférieure à six mois. Lorsque les anciens stagiaires sont non-salariés, dans 70 % des cas, leur statut est celui d'un entrepreneur individuel (y compris auto-entrepreneur et micro-entrepreneur). Et ce sont dans les secteurs de la construction, des activités immobilières, de l'agriculture et des arts, spectacles et activités récréatives que se concentrent ces non-salariés.



<sup>9</sup> Source : Nombre de salariés, Acoess-Urssaf, 2018

<sup>10</sup> i.e. un emploi en CDI, CDII ou en CDD de six mois ou plus, y compris en intérim

Pour les stagiaires en emploi et ayant effectué un stage durant leur formation, près de 70 % d'entre eux n'occupent pas ce poste chez le même employeur.

Les emplois occupés, bien que portant sur une diversité de métiers, se concentrent sur quelques familles de métiers, comme l'illustre le graphique qui précède. Les conditions de travail varient également par domaine.

Les stagiaires en emploi six mois plus tard occupent principalement des postes d'employés (48 %) et d'ouvriers (44 %) en lien probablement avec la population ciblée dans l'Objectif 3 et les métiers exercés <sup>11</sup>.

Concernant la durée du temps de travail, huit stagiaires sur dix occupent un poste à temps plein, et ce un peu plus dans certains métiers que d'autres (cf. illustration ci-contre). Lorsqu'ils occupent un poste à temps partiel, près de deux stagiaires sur trois ont un contrat supérieur à un mi-temps. Il est à supposer que les temps partiels sont souvent « subis » car 75 % des stagiaires concernés déclarent souhaiter travailler plus.

Parmi les stagiaires à temps plein, ils sont plus de 50 % à percevoir un salaire net moyen mensuel inférieur à 1 400 euros, et 30 % perçoivent un salaire entre 1 400 et 1 700 euros. Le secteur employeur et les pratiques de recrutement font varier les salaires selon le métier exercé. Ainsi, tandis qu'un ancien stagiaire sur cinq travaillant dans le secteur du transport et de l'entrepôt perçoit un salaire net moyen mensuel inférieur à 1 400 euros, ils sont trois sur quatre à être dans cette situation, lorsqu'ils travaillent dans le secteur de la santé humaine et action sociale.

Le métier exercé, marqueur de différenciation dans la durée du travail
<p><b>Plus d'emplois à temps plein que la moyenne (81 %)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment et travaux publics (100 %)</li> <li>Industries (98 %)</li> <li>Transport et logistique (94 %)</li> <li>Agriculture (86 %)</li> <li>Protection espaces / personnes / biens (84 %)</li> </ul>
<p><b>Plus d'emplois à temps partiel que la moyenne (19 %)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyage et propreté (76 %)</li> <li>Santé, action sociale, aide aux person. (48 %)</li> <li>Sport et animation (47 %)</li> <li>Enseignement et formation (42 %)</li> <li>Hôtellerie, restauration (41 %)</li> </ul>
<p>Source : enquête insertion à six mois, Cariforef Pays de la Loire</p>

Les emplois occupés sont souvent assez proches du domicile des anciens stagiaires. Dans trois quarts des cas, ils se rendent sur leur lieu de travail avec leur voiture personnelle<sup>12</sup>. En moyenne, leur temps de trajet quotidien aller/retour est de 45 minutes. Et pour un stagiaire en emploi sur deux, ce temps de trajet est de 36 minutes aller/retour. Mais il s'agit là de moyenne et dans certains territoires, les temps de trajet peuvent parfois être plus longs. C'est le cas des stagiaires résidant en Sarthe Nord ou en Loire-Atlantique Sud qui déclarent des temps de trajet plus long que les stagiaires des autres territoires (respectivement 20 minutes et 10 minutes aller/retour de plus que la moyenne). À l'inverse, les stagiaires résidant en Mayenne Centre sont ceux dont le temps de trajet est le plus court de la région (28 minutes aller/retour, en moyenne).

<sup>11</sup> Cette répartition diffère de celle observée pour les actifs en emploi dans la région où l'on recense 30 % d'employés, 28 % d'ouvriers, 28 % de professions intermédiaires et 14 % de cadres et professions intellectuelles supérieures (Source : Nombre d'actifs en

emploi, Recensement de la population au lieu de résidence, Insee, 2016).

<sup>12</sup> Les autres stagiaires ont recours aux transports en commun (13 %), à un vélo ou un deux-roues motorisé (5 %), ou à la marche à pied (4 %). Et 3 % travaillent depuis leur domicile.

## Un lien formation-emploi assez fréquent

Pour 80 % des stagiaires cherchant à obtenir une qualification, il existe bien un lien entre le domaine de la formation suivie et le domaine du métier exercé six mois après la sortie.

Dans certains domaines de formation, le lien peut se révéler encore plus prononcé comme pour l'« Enseignement et formation » (91 %), la

« Protection des espaces, des personnes et des biens » (87 %), l'« Installation, Pilotage et Maintenance » (86 %) et le « Transport et logistique » (81 %). À contrario, le lien semble plus distendu pour l'« Hôtellerie et restauration » et l'« Agriculture » (66 % pour ces deux domaines).

## Trois quarts des stagiaires en emploi en moins de trois mois

Six mois après leur sortie de formation, l'accès à l'emploi est assez rapide puisque pour la moitié, il s'est fait en moins d'un mois, et pour près des trois quarts, en moins de trois mois. De plus, certains d'entre eux avaient pu connaître d'autres emplois avant d'accéder à celui-ci. Ainsi, un quart de ces stagiaires avaient connu au moins un autre emploi, avant d'occuper cet emploi six mois après leur sortie de formation.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce rapide retour à l'emploi. La première, citée par près de sept répondants sur dix, est la motivation. Vient ensuite la formation qu'ils ont suivie, citée par près de cinq répondants sur dix, et le recours à leur réseau personnel et professionnel cité par près de quatre stagiaires sur dix.<sup>13</sup>

## Près de neuf stagiaires sur dix sont certifiés

Parmi les stagiaires ayant pour objectif l'obtention d'une qualification, 77 % d'entre eux ont obtenu leur certification en totalité et 8 % l'ont partiellement obtenue.

l'inverse, parmi les stagiaires sans diplôme, 78 % ont obtenu leur certification.

L'âge ne semble pas un facteur distinguant la réussite à la qualification. En revanche, le niveau de qualification à l'entrée en formation différencie les stagiaires dans l'obtention de leur certification. Ainsi, 86 % des stagiaires possédant un diplôme de niveau 3 ont obtenu leur certification (totalement ou partiellement) et près de 90 % lorsqu'ils détiennent un diplôme de niveau 4 ou plus. À

Selon le domaine de formation de l'action suivie par le stagiaire, la réussite à la certification diffère également. Ainsi les domaines du « Transport et logistique » (93 %), et du « Sport et animation » (89 %) offrent les taux de réussite les plus élevés. À contrario, ceux qui présentent les taux les plus faibles sont : le « Bâtiment » (77 %), l'« Hôtellerie, Restauration » (77 %), l'« Agriculture » (80 %) et l'« Administration, gestion et management d'entreprise » (82 %).

## Satisfecit général sur l'objectif

Globalement, les stagiaires en emploi semblent satisfaits de leurs conditions de travail, que cela soit leur niveau de rémunération (78 % de satisfaits parmi les personnes à temps plein), leurs horaires (89 % de satisfaits parmi les personnes à temps

plein), le type de contrat (88 % de satisfaits) ou l'environnement de travail (89 % de satisfaits).

Au-delà de l'emploi exercé, la formation est perçue comme un élément favorable dans le parcours des stagiaires. Ainsi, 70 % des répondants en emploi six mois après leur

<sup>13</sup> L'accompagnement du projet par Pôle emploi, Cap emploi ou la Mission locale est cité par 7 % des stagiaires.



sortie de formation, estiment que la formation suivie dans le cadre de l'offre leur a permis, professionnellement, d'améliorer leur niveau de qualification mais également leur reconnaissance au travail. Enfin, même si les

avis peuvent parfois diverger, la formation est tout de même perçue comme ayant favorisée les conditions d'emploi des stagiaires (environnement, sécurité, promotion).

## Un peu de méthode...

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre mai 2019 et décembre 2019, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté au cours de l'année 2018, une formation relevant du Programme régional de formation en Pays de la Loire, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mai 2019.

La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe, et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'Objectif 3 « Obtention d'une qualification », la population répondante est de 1 486 anciens stagiaires (1 140 « REGION FORMATION – VISA METIERS », 30 « REGION FORMATION – VISA METIERS + » et 316 « AIF »).

## ...et des définitions.

Sont analysées dans l'étude les données relatives aux stagiaires ayant suivi une formation relevant des dispositifs « REGION FORMATION – VISA METIERS », « REGION FORMATION – VISA METIERS + » et une partie d'« Aide individuelle à la formation » (AIF). L'objectif des formations des deux premiers dispositifs est de former les demandeurs d'emploi afin de corriger les déséquilibres principalement structurels, mais aussi conjoncturels de qualification tout en répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises du territoire pour lesquelles l'offre de formation initiale s'avère insuffisante. La finalité est de favoriser l'insertion des publics par la construction de parcours de formation individualisés d'accès à la formation.

Les formations proposées conduisent à des certifications de niveaux 3 (CAP, BEP), 4 (Baccalauréat), 5 (BTS, DUT) voire plus. Elles peuvent intégrer des séquences de remise à niveau contextualisée.

Quant à l'AIF, elle peut être mobilisée par Pôle emploi au bénéfice d'un demandeur d'emploi, lorsqu'aucun autre dispositif ne peut venir financer les frais d'une formation en cohérence avec un projet professionnel. Dans ce cas précis, sont retenues uniquement les AIF ayant bénéficié à des stagiaires dont la formation aboutissait à un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

L'ensemble des formations de ces trois dispositifs sont regroupées sous un même objectif nommé « Obtention d'une qualification en lien avec les besoins de l'économie ».

# OBTENTION D'UNE QUALIFICATION

## 10 CHOSES A RETENIR





CARIFOREF des Pays de la Loire  
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes  
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

[info@cariforef-pdl.org](mailto:info@cariforef-pdl.org)

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : Guillaume Laurent

Rédactrices : Barbara Commandeur, France Duquesnoy, Célia Yvon



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).